



## Le plus auguste Parlement

Une de ces éblouissantes journées d'octobre qui, à Rome, entre tous les jours de l'année, ont leur nom particulier, les « octobrate » : dans l'air plus froid, le soleil est plus étincelant, le ciel plus bleu, l'or et les couleurs brillent de tous leurs feux. Et, dans la ville ruisselante de lumière, le matin du 11 octobre, s'est ouvert le plus auguste Parlement du monde, non pour affronter d'équivoques problèmes de politique, mais pour essayer de résoudre les problèmes communs à tous les hommes modernes quels que soit leur race, ou leur condition sociale : des problèmes qui ne concernent pas le mieux manger, le mieux se vêtir, le mieux gagner, mais le mieux penser et le mieux agir.

\* \* \*

Jean XXIII a indiqué lui-même les raisons de ce Concile Vatican II. On peut les résumer comme suit : 1) L'humanité est à l'aube d'une ère nouvelle. 2) Le progrès scientifique qui a donné à l'homme la possibilité de construire des engins d'une puissance catastrophique amène les hommes à se poser des questions angoissantes... 3) La communauté chrétienne, transformée et renouée, doit être prête à affronter toutes les épreuves. 4) Devant un monde qui verse dans l'indigence spirituelle et une Eglise du Christ vibrante de vitalité, accueillant comme venue d'en haut une secrète inspiration, le Saint Père a senti le devoir urgent de donner à l'Eglise la possibilité de contribuer plus efficacement à la solution des problèmes modernes. 5) Le Saint Père désire que la grande assemblée conciliaire apporte de claires prémices doctrinales et des gages de charité mutuelle susceptibles d'encourager les frères séparés de l'Eglise Catholique à retourner au sein d'une unité hautement désirable. 6) Dans un monde en plein désarroi, le Concile Vatican II doit offrir à tous les hommes de bonne volonté la possibilité d'exprimer des pensées et des propos de paix.

\* \* \*

Le XXI<sup>e</sup> Concile OEcuménique n'est pas seulement une étape fondamentale de l'histoire et de la vie de l'Eglise Catholique : c'est aussi une nouvelle page de l'histoire du monde. Les deux mille cinq cents pères conciliaires réunis dans la Ville Eternelle pour discuter des plus hauts problèmes de l'humanité, ceux de sa vie spirituelle, comptent parmi les esprits les plus éclairés de notre temps : il est vrai que les questions qu'ils ont à débattre sont aussi les plus ardues qui puissent se poser à une intelligence humaine. Mais nous ne doutons pas que Pie IX avait raison de dire : « Dans un Concile il y a toujours trois périodes : celle du diable qui cherche à brouiller les cartes, celle de l'homme qui augmente la confusion et celle du Saint Esprit qui clarifie tout »...

A. GINI

# MOUVEMENT EUROPEEN

## PRESIDENTS D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-Kalergi, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMANN, Paul Héris SPAAK.

**Président.** M. Maurice Faure.

**Vice-Président.** sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

**Secrétaire Général:** Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL INTERNATIONAL

**Membres:** délégués des organisations internationales et nationales adhérentes.

## BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

**Prident:** M. Maurice FAURE.

**Vice-Président:** sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.

**Membres:** M.A. ALERS, Baron BOEL, MM. Georges BOHY, Alfred BOREL, René COURTIN, Henry CRAVATTE, Fritz ERLER, Lord GLADWYN, MM. John MYND, F. JOCKIN, E. MAJONICA, René MAYER, J.H.C. MOLENAAR, Franco NOBILI, Georges PESMAZOGLU, André PHILIP, André VOISIN et Terje WOLD.

**Secrétaire Général:** Robert van SCHENDEL.

## CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

**Président:** M. Georges BOHY.

### I. Organisations membres du Mouvement Européen.

#### A. Internationales:

Associations Européenne des Enseignants . . . . .	A. ALERS
Centre d'Action Européenne Fédéraliste . . . . .	
Président du Comité Fédéral . . . . .	Henri BRUGMANS
Président du Comité Exécutif . . . . .	André VOISIN
Conseil des Communes d'Europe . . . . .	Henry CRAVATTE
Conseil Parlementaire du Mouvement Européen . . . . .	Georges BOHY
Ligue Européenne de Coopération Economique . . . . .	Baron BOEL
Mouvement Libéral pour l'Europe Unie . . . . .	René DREZE
Mouvement Gauche Européenne . . . . .	André PHILIP
Nouvelles Equipes Internationales . . . . .	Théo LEFEVRE
Union des Résistants pour une Europe Unie . . . . .	Jean KREHER

#### B. Nationales:

Conseil allemand, autrichien, belge, britannique, danois, français, grec, irlandais, italien, luxembourgeois, néerlandais, norvégien, suédois, suisse, turc; comité albanais, bulgare, hongrois, polonais, roumain, tchèque et des pays baltes.

### II. Organisations associées au Mouvement Européen.

Organisations européennes de la C.I.S.L.

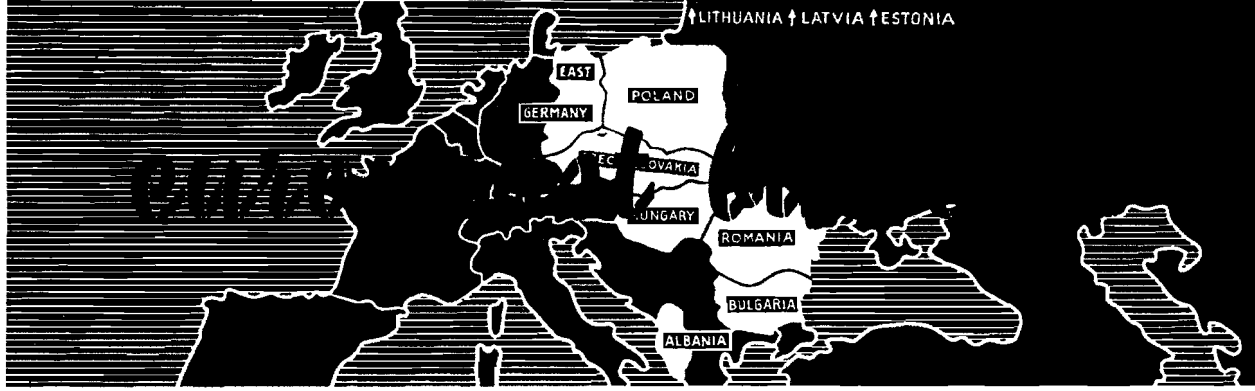
Bureau Syndical Européen - C.I.S.L.

## INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) . . . . .	Denis de ROUGEMONT, Directeur
Collège d'Europe (Bruges) . . . . .	Etienne de la VALLEE POUSSIN
Commission de l'Europe Centrale et Orientale . . . . .	Henri BRUGMANS, Recteur

## SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

Bruxelles, 4, avenue d'Auderghem, 57 1 - tél. 35.01.94



**ROMANIA**

According to decree No. 179 of March 1962 which became available in July, taxes on the profits of consumer and artisans cooperatives have been increased by roughly 5 to 20 percent over previous levels. The measure appears to be aimed at reducing even further the number of such cooperatives, particularly those concerned with repair work and consumer services such as tailors, barbers, shoe repair shops, etc. Many of these artisans cooperatives have already been transformed into state enterprises.

The new decree applies to cooperatives of invalids and blind workers, which previously paid no taxes; they are given a 10 percent reduction in the new rates which run as follows: a 10-40 percent tax on profits of 5-10 percent; a 25-60 percent tax on profits of 10-15 percent; and a 50-80 percent tax on profits of 15-20 percent. Gheorghe Vasilich, the chairman of the Central Union of Artisans Cooperatives, announced last May that 400 million lei would be invested over the next three years in the consumer cooperative units because many of them were operating unprofitably.

\* \* \*

**Loans.** — A 1945 wheat loan valued at \$ 22.5 million, covering the delivery of probably 400,000 tons of wheat, is the first credit Rumania appears to have received from the USSR. In 1947, Rumania received deliveries of foodstuffs and raw materials whose value was estimated at \$ 10 million. In that same year the Soviets extended an investment credit in the amount of 120 million rubles (\$ 30 million) for the purchase of Soviet machinery. In 1953 there was another food loan consisting of sugar, rice and vegetable oil deliveries valued at \$ 10 million.

In 1954, the USSR extended a 200

million ruble credit: of this amount, 105 million rubles (\$ 26.2 million) was for the purchase of various Soviet goods; and 95 million rubles (\$ 23.8 million) was for the repayment of commercial debts to the USSR.

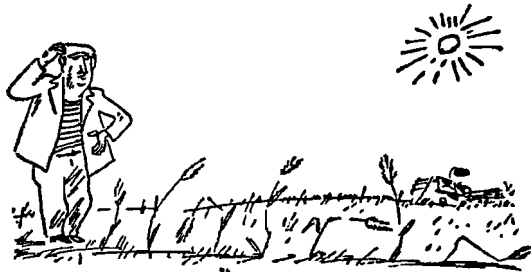
In 1956 the USSR granted other food loans: sugar in amounts estimated a \$ 2.5 million, 450,000 tons of wheat, and 60,000 tons of fodder grain.\* (The deliveries were to be repaid in kind or — in case of difficulty — by the delivery of other commodities over a three-year period beginning in 1959). In addition, Rumania received an investment credit of 270 million rubles (\$ 67.5 million) to be used for the purchase of chemical factory equipment and for footing the bills for Soviet technical assistance. (This loan, issued at two percent interest, was repayable within a ten-year period from the date of completion of enterprises equipped with Soviet machines).

**Gifts** In 1956 the USSR cancelled all debts resulting from the transfer of Soviet shares in the joint Soviet-umanian companies. Soviet sources estimated the value of these shares as 4.3 billion rubles (\$ 1.075 billion).

**CZECHOSLOVAKIA**

In Czechoslovakia planning has

been extended to all sectors. We quote herewith what was recently written by the official organ of the Czechoslovak Communist Party, «Rude Pravo» on planning in the housing sector: «Malenice, in the Strakonice district of southern Bohemia, is a small outlying village, but an episode which took place there not long ago deserves our attention, because the lesson to be learned therefrom is far-reaching. Malenice has exactly 626 inhabitants, but a house of Culture, a true little palace is being built there, at a cost of more than one million crowns. Since no member of the municipal government would have approved such a costly project, the local office of the National Committee submitted two plans, on a basis of which the House of Culture could have been built at a cost no more than 300,000 crowns. This first mess was to be followed by others. In order to procure the money to pay the workers of the brigades, the local branch of the National Committee made an agreement with the collective enterprises whereby these latter were to submit invoices for supplies never delivered. Once these invoices of the collective enterprises were paid, the money found its way back to the local branch of the National Committee...



"If only we could attribute this year's lousy crop to the drought!"

Sturshel (Sofia)

## HUNGARY

Janos Kadar's efforts to rally the non-communist population behind him have encountered resistance from some members of his party. In offering positions of responsibility to people who are not communists, he has aroused the fears of local party functionaries who regard "Kadarism" as a distinct threat of their positions and an empty reward for their loyalty. Over the past few months the Hungarian press has addressed itself to this delicate problem, but its message is hardly comforting to some party members whose membership cards once guaranteed them good jobs and a high standard of living.

The Budapest party daily has devoted several editorials to the issue, insisting that loyal communists are still the "golden reserve of the party" and that their political support is important, one writer argued nevertheless that political reliability and professional competence are two different things. For example, a man might be an excellent agitator but a poor economic manager. Another article maintained that party members who have lost their jobs were fired because they simply were not qualified to do the work. "The party will never place the advancement of individual party members above the interest of the socialist community. If in a certain field a non-party member can yield more for the cause of socialism, the party will back him, not because this is a non-party man but because this is the only correct position of principle... Socialism is the cause of the whole people. The party is endeavoring to achieve a state in which the apparatus of industry, agriculture, administration and culture is filled with the most capable persons".

The trade union daily was even blunter. With respect to the thousands of party workers who had been removed from their jobs to lesser positions, one article declared: "Now, when good will and good intentions are no longer enough, but real expertise is needed to attain the economic targets, we cannot afford the luxury of leaving management in a workshop of in a factory or in any other field of life in the hands of people lacking the necessary knowledge and fitness".

It is difficult to tell whether these arguments have had effect. Harsher methods cannot be used to silence the die hards, for such methods have been renounced. It is worth noting that Kadar's new definition of leadership — to serve rather than rule — has found expression in the press outside Budapest, where resistance to the new policy has been greatest. Recently the party secretary of Vas County wrote: "He whom the people fear or who boasts of his party membership is not a good party member. It is our duty to prevent communists from abusing their positions and from retaliating (against personal enemies) in the name of the party. Only together with the masses can we progress. And this must be accepted by those who do not like our methods".

Another prominent provincial daily belittled party members' fears for the prestige of the party and argued: "The root of the matter lies in the fact that during the period which has been closed a number of people took up the habit of issuing orders, or ignoring the opinion of others. What other people thought was of no interest to anyone. People who have fears for this kind of respect fail to understand why the power of the workers and peasants was attacked in 1956. Of the four interconnected factors responsible for the outbreak of the counterrevolution, our own mistakes headed the list".

**The Problem of Discipline.**

The ambiguity of official pronouncements on party practices has produced skepticism in the public, which takes all the talk about a rapprochement with the people as so much cant. One recent editorial addressed itself to a semantic and ideological problem which has confused many people and led to a slackening of party discipline in some areas. This was the distinction between "class aliens" and "class enemies". Explaining that the party "did not want to form an alliance" with either class aliens or enemies, the writer maintained that class aliens — i.e., those who are not workers or peasants — would eventually be won over to the party, and that the majority of them "welcome the help given them by the party to find their rightful place in the Hungarian People's Re-

public". A class enemy, on the other hand, is one who has become an active counterrevolutionary. "They are scattered and insignificant in number", said the editorial, and "the authorities keep an eye on them".

Party members, however, are apparently not satisfied with these explanations or with the assurances of the government that their loyalty and prestige will not be sacrificed in the interests of winning over aliens and/or enemies. The editorial complained that there were cases where good people « ignored party decisions, stayed away from party forums without giving any reason, discussed party and state secrets in the open and disagreed with the views of the party ». The editorial went on to say: « During the last 12 to 18 months some responsible communists have been called to account for the negligent handling of social property and for irresponsible management. Some of these were dismissed from their jobs, others received severe punishment. . . . Unfortunately we do not always take timely steps against these matters, and therefore the party's disciplinary committees are unable to introduce measures in good time to overcome such occurrences ».

**Five Tried Secretly**

The Hungarian News Agency announced in July that the Budapest Supreme Court had rejected the appeals of five men sentenced last month on charges of « conspiracy against the state ». The arrests of three of the men, prominent leaders of the Petofi Party during the 1956 revolt, were reported in March but nothing had been said of their trial, about which not even their wives were informed. Dr. Gyula Zsigmond, a former deputy secretary in the State Planning Office, Dr. Gyorgy Bodor, a well known Populist lawyer, and Dr. Sandor Puski, a publisher, face prison terms of from three to four-and-a-half years. Endre Nagy received a six-month sentence and Ferenc Gombos, 70, also a leading member of the Petofi Party, received a year's suspended sentence. (MTI, Budapest, July 10). The precise charges were not published. The first three men were arrested, according to Nepszabadsag of March 24, on the « well-grounded suspicion of incitement to organize against the government ».

### The Nouveaux Riches

A Budapest radio commentator complained recently that his daughter often told him about one of her schoolmates who « gets Swiss chocolates, is taken to school in a luxurious car, has 100 forints per week allowance and spends holidays abroad ». He claimed that this was not an unusual case. « These spoiled children », he said, « were regarded as pace setters even though their performance at school was below the average. The parents are chiefly responsible for this and make the mistake because of falsely understood love. They do not take into consideration the danger all this constitutes for their children ».

### Fodder Shortage Locms

While party officials hastened to assure the population that the Soviet meat price increase would not be duplicated in Hungary, there were admissions that this year's agricultural prospects are not good. The party's leading agricultural commentator wrote in the Budapest party daily of « stepmotherly weather ». (Nepszabadsag, June 24). Earlier Chairman of the Presidential Council Istvan Dobi expressed the view that this year's grain crop would be « only fair ». (Radio Budapest, June 8).

In addition to grain, the important fodder crop of alfalfa was also affected. According to one economic journal, the first cutting of alfalfa yielded 40-50 percent less than expected. Radio Budapest's farmers' program also reported that in some areas the shortage continued into the second cutting of alfalfa. For lack of fodder reserves, farmers had already been forced to rely on fresh alfalfa instead of storing it as hay. Newspapers and radio broadcasts began urging farmers to sow secondary fodder crops. According to Radio Budapest on June 7, « the long winter completely exhausted fodder stocks. It is desirable that any areas now vacant should be used for the sowing of quick-growing but good quality crops. In order to build up and conserve existing stocks, experts consider it important to have fodder purposefully rationed everywhere in accordance with productive capacity ».

### Workers Complain

Complaints from workers about rigging of production norms were in-

vestigated by the trade union newspaper Nepszava, which reported on June 6 that the workers were right. It said that « maintenance of norms is being done mechanically without reference to the opinions of the workers », and that norms were often raised in workshops where « working conditions were not improved and where equipment and instruments were either lacking or faulty ». It also charged that only production losses by labor were counted and never losses due to bad management, thus assessing the workers, for the costs of bad management and shortages of material.

Publication of this report indicated that the grievances must be widespread in the factories, although the system of norm-setting has always been regarded with suspicion by the workers.

### School Reforms

Overcrowded schools and overworked teachers were the targets of the new educational reforms announced by the Ministry of Education in June. With the number of secondary school students reaching 200,000 this September (twice the number enrolled in 1958), and with the introduction of the new polytechnical curriculum, teachers have found themselves overburdened. There have been complaints that in many cases the factories which employ students as part of the polytechnical program use them as un-

skilled labor, and that consequently they learn nothing. The reforms were described as calculated to ease the work of the educators.

The new scholastic year will consist of two terms; there will be no more quarter terms, and marks will not be recorded every term. In the next school year, final exams will be abolished. In the elementary schools no grades will be given after the first term, and children will be held back only by a committee of teachers of the first four grades. Principals and teachers cannot be required to do extracurricular work except at the order of a higher educational authority. During vacation time teachers will not be on call except on payday, i.e., twice each month.

Adding to the burdens of the school system, the Presidential Council approved a decree law under which 10 years of schooling will be required of all children between the ages of 6 and 16. « This is very important », said one editorial, « since there are many children who never complete 8 grades. This year alone there were about 50,000 school children of 14 years of age who dropped out of school ».

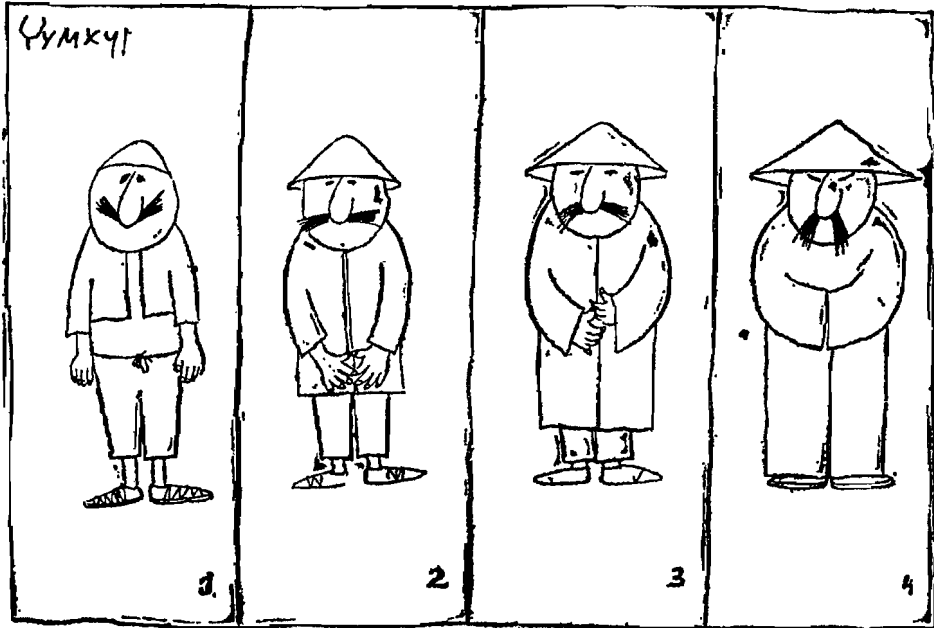
It is expected that Hungary's declining birth rate will eventually reduce the overcrowding in the schools, but not until the late 1960



Depicted as a carnivorous hangman, Tito eyes the Wall Street bone.

Bashkimi (Tirana)

# KALEIDOSCOPE



A Yugoslav cartoonist's conception of "the political evolution of hour neighbor Enver Hoxha".  
Politika (Belgrade)

### WHY NO CRIME FILMS ARE MADE BEYOND THE IRON CURTAIN

Asked by readers why no crime films are made, the newspaper «Ludas Matyi» of Budapest replied: «We believe we have found the reason why no exciting crime and adventure films are made here. Our artistic ambitions are 100% realistic and in our countries it would be impossible to render credibly and realistically the pursuits of criminals which in this type of film is fundamental. It is notoriously true that in every adventure film there is always the scene of the chase. The criminal jumps into his car, while the detective or the newspaperman who has been following him see a taxi passing in that very moment and waves it to a stop. The chase begins. How can such a situation be rendered realistically in a Hungarian film? In our country the chaser would glance quickly around in the hope of seeing a taxi, but time would go by and no taxi would be seen. He would then hurry over to

the nearest telephone booth to call a taxi. The telephone would swallow the chit but refuse to work. The detective or newspaperman, as they case may be, would not lose his nerve: he would hurry the nearest tobacco store to buy another chit. But the store would be fresh out of them. In the next tobacco shop he would find a chit and a telephone as well... but he would have to wait until the lady who was using the phone at that particular time had finished her conversation.

He would then call the taxicab headquarters... but would get no answer, since by that time it was the rush period. The chaser would run back onto the street, stop the first car that passed and ask the driver to help him chase the criminal. The driver would be willing but would say that they would first have to go to a municipal office and register the name of the chaser. Since too much time would be lost in this way, the chaser would decide to take the bus. Having made this

decision he would wait for the bus and when the first one would pass he would find out that the stop had been moved up the street a way. And when he would finally elbow his way into a bus he would find that an argument would prevent the bus from starting out, because amiddleaged women had gotten in the door which was supposed to be the exit. Now I understand why no exciting crime films are made in our country. But why don't we make some good comic films?».

**FOR OUR FRIENDS**

---

All correspondence and eventual requests to collaborate with «Europcast Bulletin», should be sent to the following address:  
Larga Chigi 19  
Roma

Giorgio Del Vecchio

## Pour l'étude du latin

Dans les tentatives qui ont été faites, plus ou moins radicalement, pour réformer l'actuelle organisation scolaire, certains partis politiques italiens ont affirmé qu'il convenait d'abolir ou de réduire au minimum l'enseignement du latin, pour laisser plus de place aux matières techniques et aux langues modernes. Il semble que cette thèse ait été ou soit sur le point d'être accueillie (bien plus pour des raisons politiques que pour des raisons scientifiques) par les organes législatifs.

Or, je ne nie pas que certaines réformes dans l'organisation scolaire soient plausibles; mais je pense que ce serait une grave erreur que de sacrifier, pour autant, l'étude du latin. Si des réductions sont nécessaires, elles doivent être opérées sur d'autres matières moins importantes, mais non aux dépens du latin qui est un élément fondamental, indispensable, de notre culture.

Chacun sait que la langue latine est la langue mère de celles de plusieurs nations: l'italienne, la française, l'espagnole, la portugaise, la roumaine. Et la langue latine a eu une certaine influence même sur les idiomes d'autres nations.

Il ne faut pas oublier que jusqu'à une époque qui n'est pas bien lointaine, c'est-à-dire jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le latin était d'usage courant entre les érudits de tous les pays, soit quand il s'agissait de leurs propres oeuvres, soit quand ils correspondaient entre eux. Le latin eut ainsi le caractère d'une langue vraiment internationale. Des écrivains anglais (comme, par exemple, Bacon et Hobbes) ou hollandais (p. ex. Grotius), allemands (p. ex. Pufendorf), polonais, hongrois

etc., écrivirent dans cette langue des livres qui eurent, pour cette raison, une diffusion mondiale et qui sont encore fréquemment consultés par les érudits.

Il est regrettable qu'on n'ait pas fait, alors, un petit effort, qui aurait peut-être été suffisant pour maintenir et développer cet usage. Mais il serait peut-être encore possible de faire quelque chose pour chercher à le raviver, au moins pour certaines matières et dans certains buts.

Comme on le sait, le latin est, aujourd'hui encore, la langue officielle de l'église catholique, et des prières, comme le Pater Noster et l'Ave Maria, sont sur les lèvres de tous. Le latin est aussi la langue du droit et de toute la civilisation romaine, dont nous sommes les héritiers et les continuateurs. Rompre avec cette tradition serait une impardonnable faute.

On peut ajouter que la langue latine est un exemple de logique, et donc un magnifique instrument pour éduquer au raisonnement les jeunes esprits. Ceux qui ont appris cette langue possèdent pour ainsi dire une clé qui leur permet d'apprendre plus facilement n'importe quelle science et aussi, en particulier, n'importe quelle autre langue.

Il ne faudrait du reste pas considérer le latin comme une « langue morte ». Non seulement il est vivant, dans des formes qui n'ont pas beaucoup changé, dans toutes les langues néo-latines; mais il est aussi d'usage commun dans sa forme originale, dans bien des expressions (p. ex.: absit injuria, tot capita tot sententiae, unicuique suum, cum grano salis, ad usum delphini, coram populo, transeat, si parva licet componere magnis, ab ovo,

ubi consistam; et tant d'autres, connues même de personnes peu cultivées). Il serait évidemment opportun de sanctionner cet usage par une étude, même sommaire, de cette langue. Et que d'inscriptions latines ornent les monuments et les murs de nos villes! Il n'y aurait pas besoin d'étudier beaucoup le latin pour qu'elle deviennent facilement intelligibles à tous. On bien veut-on, en l'abolissant, éloigner le peuple des souvenirs de son histoire, de ses gloires et de ses idéaux?

Je pense d'ailleurs qu'il conviendrait de modifier les actuelles méthodes d'enseignement, en donnant de l'importance non seulement, comme c'est la coutume actuelle, aux règles de grammaire, mais en outre (et j'oserais dire, surtout) à la connaissance des vocables, afin de faciliter effectivement la lecture des textes. Il serait également utile de ne pas limiter les études au latin de l'âge d'or, mais de les étendre au latin de l'âge d'argent et du moyen âge. Pourquoi en effet dédaigner le latin du *Corpus juris*, celui de toutes les lumières de l'Eglise, et celui de Dante et de Pétrarque?

Pour toutes les raisons ci-dessus, je dirai enfin (même si ma modeste voix ne sera que *vox clamantis in deserto*) que les premiers rudiments du latin pourraient être enseignés, à mon avis, déjà dans les écoles élémentaires (je veux dire la dernière année). Je ne crois pas que l'étude de *rosa rosae* serait plus ardue, pour les jeunes enfants, que, par exemple, celle des opérations arithmétiques, que l'on enseigne pourtant dans les écoles élémentaires.

LES TRAVAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN (Septembre 1962)

# A PROPOS DU COLONIALISME RUSSE

(Rapport de M. Linden pour la Commission des Nations non représentées: Extraits)

*Une évolution, qui a commencé vers la fin du quinzième siècle par l'expansion coloniale des Etats européens — Espagne, Portugal d'abord, Pays-Bas, France, Angleterre, Allemagne, ensuite, — est sur le point de se terminer.*

*Dans l'ordre chronologique à peu près inverse de leur expansion coloniale, ces anciennes puissances, sous l'impulsion, certes, d'une évolution qu'il n'était pas question de freiner accordent de plus en plus de propos délibéré la liberté et l'indépendance à un très grand nombre d'anciennes colonies.*

*Ces colonies étaient des territoires situés outre-mer, occupés par la force militaire, dominés, exploités, mais également — il faut le dire — développés, en un mot colonisés par les puissances occupantes.*

*Pourtant le terme de « colonialisme » s'est maintenu et répandu dans son sens péjoratif. Par colonialisme, on entend communément le système colonial des blancs, dans un sens nettement péjoratif. Cette terminologie comprend un certain nombre d'éléments distincts: l'élément de la domination d'une nation, d'un peuple ou d'une race, par d'autres peuples ou d'autres races; l'élément de la dépendance plus ou moins absolue, la présence sur un territoire déterminé d'une puissance militaire étrangère, d'une police souvent arbitraire et d'une justice unilatérale, et surtout, l'élément de l'exploitation.*

*Ce fut l'Angleterre d'abord qui modifia profondément ces méthodes coloniales fondées sur l'esprit du libéralisme naissant. Ces méthodes nouvelles aboutirent à une transformation profonde et structurelle de ce qui était un empire, en un Commonwealth basé sur l'idée du self-government qui est un train actuellement de se manifester de façon éclatante. Ce furent ensuite toutes les autres puissances qui tour à tour et presque sans exception firent accéder à la liberté et à l'indépendance leurs anciennes colonies, le plus souvent en leur apportant des aides matérielles et morales très massives et très efficaces.*

## Un autre colonialisme au coeur de l'Europe

*Mais si le colonialisme classique des Européens est en voie de disparition avec tout ce*

*qu'il a pu engendrer de facteurs négatifs, un autre colonialisme, pour le moins aussi implacable et certainement mieux organisé et plus approfondi dans ses institutions et dans ses méthodes, mais dirigé contre des peuples qui avaient joui depuis des siècles d'une indépendance nationale, qui avaient développé une culture vaste, une culture qui leur était propre, une culture prodigieuse dans la plupart des cas, un autre colonialisme se manifeste au coeur même de l'Europe chaque jour, avec un cynisme brutal qui ne cesse de nous provoquer.*

*On retrouve tous les éléments caractéristiques du colonialisme classique au sens le plus péjoratif du terme, dans ce colonialisme qui est celui du communisme. On retrouve dans le colonialisme communiste l'élément de la domination d'une nation par une autre; on y retrouve l'élément de la dépendance nationale; on y retrouve la présence d'une puissance militaire et d'une force de police souvent étrangères, dirigées et contrôlées dans tous les cas par l'étranger. On y retrouve l'élément de l'arbitraire, celui de l'absence de toute liberté individuelle aussi bien que collective. On y retrouve surtout, et non en dernier lieu, l'élément de l'exploitation économique et sociale sans scrupule des uns par les autres, et les privilèges réservés aux élus par rapport à la grande masse de la population.*

*Il n'y a pas de doute que depuis la seconde guerre mondiale les territoires situés derrière ce qu'on appelle aujourd'hui le rideau de fer ont été pour l'U.R.S.S. une source de profits économiques vraiment gigantesques. Les relations économiques du bloc de la politique de la plus pure exploitation. Les réformes monétaires sont basées sur le rouble, on le sait; les prix imposés sont dictés par Moscou, les accords commerciaux multilatéraux et bilatéraux favorisent unilatéralement l'Union soviétique.*

*On peut dire, en résumé, que la prépondérance économique de l'Union Soviétique est et reste le facteur déterminant dans les relations commerciales des pays du bloc, dans leur planification, dans leur développement économique. L'Union Soviétique continue à exploiter les membres les plus faibles du bloc, même si ce n'est plus dans la même mesure que sous le régime de Staline.*

## La politique de force

Quelles sont les conséquences politiques de la situation militaire? Au début, dans une phase initiale qui se situe au cours des premières années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, l'entrée des troupes soviétiques dans les pays de l'Europe centrale et orientale a créé les conditions favorables à l'établissement des régimes communistes. Il faut souligner que la fondation des démocraties populaires a été exclusivement la conséquence directe, non pas d'une révolution intérieure, mais de la présence de l'armée soviétique dans ces territoires.

Il y a cependant des exemples assez récents d'intervention directe; ainsi l'on sait, qu'une intervention militaire directe des Soviets intervint notamment aux moments critiques qui ont suivi la mort de Staline, et en juin de l'année 1953, la révolte des ouvriers de Berlin-Est a été réprimée par les troupes soviétiques stationnées en Allemagne.

Faut-il rappeler aussi que ce sont des unités de l'armée rouge stationnées en Hongrie qui ont envahi Budapest et d'autres régions de la Hongrie pour réprimer par la force militaire le soulèvement national du peuple hongrois en 1956?

Même, abstraction faite de ces quelques exemples d'intervention directe, la proximité matérielle de gigantesques forces exerce une profonde influence en Europe centrale et orientale. En effet, les dirigeants soviétiques pourraient à tout moment, si cela se révélait nécessaire, faire intervenir leur puissance militaire si dans des circonstances données leur politique n'était plus acceptée par les gouvernements satellisés.

On sait que les troupes soviétiques occupent dans les pays du bloc des régions vitales du point de vue stratégique surtout, par exemple les ports de Pologne et de Roumanie et les régions frontières de l'Allemagne centrale et orientale et de la Hongrie.

Selon les accords militaires bilatéraux qui ont été conclus sur la base du Traité de Varsovie, à l'exception peut-être de celui qui a été conclu avec la Pologne, ce ne sont pas les gouvernements nationaux des Etats du bloc, c'est l'Union Soviétique seule qui contrôle les mouvements de ces forces à destination ou en provenance des pays de l'Europe centrale ou orientale.

Enfin, l'Union Soviétique est en mesure d'exercer un contrôle politique direct, grâce à l'infiltration de personnes chargées par elle des postes les plus élevés dans les forces armées des satellites.

En outre, le système soviétique des commissaires politiques, des Polittroups, a été introduit également dans toutes les armées de l'Europe orientale. C'est lui qui a permis d'assurer l'endoctrinement politique des soldats, toujours selon le modèle soviétique.

Les résultats de cette politique de force sont difficiles à camoufler. On sait pertinemment que depuis l'origine du communisme jusqu'à nos jours, les prisons ont toujours été surpeuplées et que dans chaque pays communiste nombreux sont les camps de travaux forcés, qui ne se distinguent en rien des camps de concentration nazis.

Pour bien marquer que la dépendance des pays satellites et même de leurs armées est complète, les soldats des armées satellites sont obligés de prêter serment, non pas seulement à leur pays et à leur gouvernement, mais aussi à l'alliance avec l'Union Soviétique.

Par conséquent, loin de créer cette fameuse égalité des classes qui devait être l'aboutissement du communisme, celui-ci a fini par établir un système de privilèges nettement déterminés et uniquement accessibles aux membres de ce que l'on appelle non sans raison la nouvelle classe.

## L'inégalité de classe

Dans aucun pays du monde occidental civilisé, la différence entre le niveau de vie de l'élite et de la grande masse — dans le bloc communiste il s'agit uniquement d'une élite politique — n'est aussi flagrante, aussi prononcée.

Les syndicats ne sont en fait que des instruments au service du parti. Le travailleur est absolument dépourvu de tout moyen d'exprimer librement son opinion. Il ne possède ni le droit à la liberté et au choix de son travail, ni le droit de grève, ni tous les autres droits qui comptent aujourd'hui parmi les éléments les plus essentiels de notre démocratie.

On peut dire, sans risque d'exagérer, que l'emprise du parti communiste sur le monde du travail est absolue, le contrôle s'exerçant jusque sur les loisirs.

## Le monde agricole

Quant au monde agricole, la situation est, tout compte fait, encore plus désastreuse. Au début de l'ère communiste, les grands propriétaires ruraux ont été expropriés et leurs terres redistribuées aux petits paysans. Mais, depuis lors, par un cruel retour des choses, les petits propriétaires terriens ont été dépossédés à leur tour. Sauf en Pologne, laquelle bénéficie d'une situation vraiment exceptionnelle, tous les pays communistes situés derrière le rideau de fer ont plus ou moins totalement vu collectiviser leur agriculture.

Que le rendement d'une telle politique agricole soit en dessous de toute médiocrité, ce n'est en somme que l'application de la logique économique la plus élémentaire.

## Le colonialisme le plus redoutable

Nous pouvons donc affirmer que l'asservissement des peuples de l'Europe centrale et orientale a abouti à la création, sous l'égide et sous la domination de l'U.R.S.S., d'un immense empire colonial.

En un moment où d'autres puissances enseignent la liberté aux populations de leurs anciennes colonies et leur facilitent, dans toute la mesure du possible, l'accès à l'indépendance, souvent même dans des conditions assez hasardeuses, l'empire soviétique ne cesse de s'enraciner de plus en plus. Il n'a jusqu'à ce jour libéré aucune de ses nombreuses colonies. Il est donc absolument exact de dire, avec le Président Kennedy que nous avons cité, que « le colonialisme moderne, sous ses formes les plus implacables, n'est pas seulement l'exploitation de nouveaux pays par les anciens, des races à peau foncée par des races à peau claire », mais que « le colonialisme moderne le plus redoutable est celui que pratique actuellement l'Union soviétique ».

C'est donc tout en rappelant cette déclaration retentissante du Président des Etats-Unis que nous voudrions essayer de formuler des propositions quelque peu concrètes à l'adresse de nos gouvernements membres du Conseil de l'Europe.

### Quelques propositions

Il existe aux Nations Unies une tribune où nos gouvernements peuvent prendre la parole en présence non seulement des représentants du monde communiste mais également et surtout en présence des neutres et de ces nombreuses nations qui, au cours des dernières années, après

avoir été des colonies, ont accédé à l'indépendance.

Lorsque les communistes se posent en ennemis de ce qu'ils appellent le colonialisme occidental, les Membres du Conseil de l'Europe et leurs gouvernements devraient profiter de toute occasion pour soulever le problème réel et pénible que représente le colonialisme soviétique sur notre continent.

Lorsque nos pays sont accusés d'impérialisme et de colonialisme en Afrique et en Asie, ayons le courage, nous, tout en reconnaissant les erreurs et les fautes du passé, de comparer les méthodes et les objectifs de ces deux catégories de colonialisme.

Nous sommes en mesure de prouver que le colonialisme que pratique actuellement l'Union soviétique est contraire à l'autodétermination, contraire à ce gouvernement autonome qui constitue l'objectif de ceux qu'on appelle les colonialistes occidentaux. L'objectif du colonialisme soviétique en Europe est de maintenir les Etats du bloc, d'une manière encore plus étroite, sous le contrôle rigide du régime.

Prenons donc la peine d'exercer, s'il le faut, une pression sur les Nations Unies pour que l'article 21 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme soit respecté également dans les pays de l'Europe centrale et orientale.

Rappelons au monde communiste que selon cette déclaration, « toute personne a le droit d'accéder aux fonctions publiques de son pays ».

Rappelons au monde communiste que « la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics » et que « cette volonté, conformément à la déclaration des Droits de l'Homme, doit pouvoir s'exprimer par les élections honnêtes au suffrage universel égal et au vote secret ».

## ECRIT EN 1874...

« Un peuple qui opprime d'autres peuples ne saurait s'émanciper lui-même. Le pouvoir dont il a besoin pour l'oppression des autres se tourne finalement et toujours contre lui-même. Tant que des soldats russes sont stationnés en Pologne, le peuple russe ne saurait se libérer ni politiquement ni socialement. Mais devant la situation actuelle de l'évolution russe, il est certain que le jour où la Russie va perdre la Pologne, le mouvement sera assez fort en Russie même pour renverser l'ordre existant des choses. L'indépendance de la Pologne et la révolution en Russie se conditionnent mutuellement ».

(Extrait de « Internationales aus dem volksstaat », Friedrich Engetls, 1874 - cit. du rapport ci dessus).

La question des " Réfugiés "

# Recommandation de l'Assemblée Consultative du Conseil d'Europe

(Session d'automne 1962)

Ayant examiné le dixième rapport d'activité du Haut Commissariat pour les Réfugiés et le rapport de la Commission de la Population et des Réfugiés lui portant réponse;

Ayant noté les progrès considérables réalisés par le Haut Commissaire dans l'exécution de ses programmes, notamment en matière d'assistance aux « anciens » réfugiés c'est-à-dire aux réfugiés européens relevant du mandat du Haut Commissariat au 31 décembre 1960.

Constatant que, malgré tous les efforts accomplis à ce jour et en particulier les résultats remarquables de l'Année Mondiale du Réfugié il restait encore au 1er janvier 1962 quelque 35.000 « anciens » réfugiés, la plupart en Europe, comprenant une proportion élevée, de personnes physiquement ou socialement handicapées qui ne bénéficient pas des programmes du Haut Commissaire et dont 20.000 environ ne peuvent s'installer de manière définitive sans une assistance internationale;

Constatant que dès le début de 1963 les tâches courantes d'assistance matérielle du Haut Commissariat seront financées grâce à un programme courant d'assistance complémentaire d'un montant de 1.400.000 dollars, dont la moitié sera destinée à l'aide aux réfugiés d'origine européenne.

Notant qu'en conséquence l'objectif financier total du Haut Commissariat pour les années 1962 à 1963 sera de 11.800.000 dollars;

Notant qu'en conséquence l'ordre au Haut Commissaire de remplir la mission qui lui a été confiée et d'atteindre l'objectif financier total de 11.800.000 dollars, un montant de l'ordre de 6 millions

de dollars devra être recueilli en plus des contributions normales accordées par les gouvernements qui contribuent régulièrement aux programmes du Haut Commissaire.

Considérant que cet objectif ne saurait être atteint sans une participation active des gouvernements européens intéressés et que les problèmes posés par les « anciens » réfugiés non installés en Europe ne peuvent être résolus que par un mouvement de solidarité européenne.

Consciente des tâches considérables auxquelles le Haut Commissaire doit simultanément faire face par suite notamment de l'apparition de nouveaux problèmes de réfugiés en Afrique et en Asie.

Exprimant son appréciation de l'oeuvre accomplie par le Haut Commissaire tant dans le domaine des « anciens » réfugiés, qu'en ce qui concerne les nouveaux

groupes de réfugiés, auxquels il vient en aide en vertu des résolutions des « bons offices » de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Estimant que, parallèlement aux efforts qui continueront à être faits sur le plan gouvernemental, le Conseil de l'Europe et les autres organisations européennes devraient apporter au dernier grand programme d'assistance leur contribution au nom de la collectivité européenne;

Exprimant l'espoir que de nombreuses initiatives privées apporteront à l'oeuvre envisagée le caractère de solidarité internationale qui a permis la réussite de l'Année Mondiale du Réfugié.

Recommande au Comité des Ministres:

1) d'intervenir auprès des Gouvernements des Etats membres afin que ceux-ci réservent un accueil favorable à l'action que le Haut Commissaire se propose d'entreprendre pour régler le problème des « anciens » réfugiés non installés et doubler au moins leurs contributions financières annuelles pour aider le Haut Commissaire à atteindre l'objectif financier de 11.800.000 dollars mentionné ci-dessus;

2) d'inscrire au budget du Conseil de l'Europe pour l'année 1963 une contribution spéciale au Haut Commissaire, comme participation à l'action de solidarité européenne en faveur des « anciens » réfugiés en Europe;

3) d'intervenir auprès des autres organisations européennes afin qu'elles participent dans la plus large mesure au financement de l'action collective destinée à assurer le règlement des problèmes d'assistance posés par les « anciens » réfugiés non installés en Europe.



## L'EUROPE . . . du côté de l'ECONOMIE

# Un rapport hardi sur la politique énergétique en Europe

— Une réduction méthodique, mais importante des niveaux actuels de production du charbon en Europe;

— une protection transitoire de l'industrie charbonnière par des mesures qui ne font pas monter le coût des autres formes d'énergie;

— des compensations, la réadaptation, le reclassement en faveur des ouvriers travaillant dans les charbonnages en voie de régression;

— des assurances quant aux possibilités pour l'Europe de se procurer et de payer le volume croissant de pétrole;

— des craintes au sujet de la pénétration soviétique sur le marché pétrolier européen (déjà deux pays européens, l'Italie et la Suède, achètent 20% de leur importation pétrolière en Union Soviétique);

— comment faut-il faire face dans ces circonstances - au problème de la sécurité?

— le pour et le contre de la politique de l'ENI;

— les perspectives de l'énergie électrique, de l'énergie nucléaire et du gaz;

Tels sont les éléments principaux d'un rapport hardi sur la situation et les problèmes énergétiques en Europe qui a été soumis à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe à sa session du septembre.

## Charbon

Une industrie charbonnière stable et prospère ne saurait exister en Europe Occidentale que moyennant une réduction méthodique, mais importante, des niveaux actuels de la production du charbon en Europe.

La part du charbon dans la consommation globale d'énergie en Europe est tombée de 75% en 1950 à 53% en 1960. Le pourcentage est aujourd'hui probablement en dessous de 50%.

La raison principale de cette chute de la demande est l'apparition de nouvelles formes d'énergie plus commodes et moins chères. Pendant la période où le charbon tombait de 75% à 53%, le chiffre correspondant du pétrole montait de 13% à 30%. Cette évolution va probablement continuer.

## Pétrole

La consommation de cette forme d'énergie est montée en flèche au cours des dernières années en Europe. Alors qu'en 1955 la demande était de 100 millions de tonnes, elle était de 175 millions en 1960 et elle pourrait passer à près de 400 millions de tonnes en 1975.

Des craintes se sont manifestées au sujet d'une trop grande dépendance de l'Europe au point de vue du pétrole, dont 90% doivent être importés. A cet égard, la commission estime qu'il n'y a pas de risque que l'Europe puisse se trouver devant une carence d'énergie dans un avenir prévisible par suite d'un épuisement de réserves de pétrole. De toute façon, la capacité de production est nettement supérieure à la demande. D'autre part, les possibilités pour l'économie européenne de payer des quantités accrues d'importations se sont nettement améliorées.

Le grand problème est plutôt celui d'une interruption temporaire des fournitures à la suite d'une tension internationale. Ce danger peut être considérable-

ment réduit par la constitution d'une grande diversité de ressources d'approvisionnement, par la continuation de la prospection en Europe pour le pétrole et le gaz naturel, par la constitution d'une réserve de tonnage pétrolier et par la constitution de stocks dans les pays consommateurs couvrant les besoins pour environ 3 mois.

## Electricité

La demande d'électricité a, elle aussi, augmenté dans des proportions qui sont seulement un peu en dessous de celles de la demande du pétrole et elle jouera un rôle de plus en plus important dans le bilan énergétique européen. Toutefois, elle est sujette à une faiblesse fondamentale: elle ne peut être emmagasinée, alors que la consommation suit une courbe journalière et saisonnière irrégulière. Or, il est essentiel que les installations de production et de distribution puissent faire face aux demandes de pointe, étant donné qu'une fourniture insuffisante peut avoir des conséquences graves dans l'industrie, dans les hôpitaux et même dans les installations domestiques. Grâce au système de l'interconnexion des réseaux au delà des frontières nationales les demandes maximum peuvent être satisfaites plus facilement mais la Commission estime que des économies encore plus importantes pourraient être réalisées si l'interconnexion était développée davantage et c'est le domaine de l'électricité où le développement de la coopération internationale en Europe sera particulièrement fructueux.

*Quant aux nouvelles formes virtuelles d'énergie, telles que les marées et le soleil il ne faut pas s'attendre à ce qu'elles contribuent considérablement à la production européenne avant 1975.*

### L'Énergie nucléaire

*A la question si l'énergie nucléaire était compétitive, le rapport ne donne pas de réponse nette étant donné que les experts eux-mêmes sont divisés et les problèmes qui s'y rattachent trop complexes.*

*A l'heure actuelle aucune centrale nucléaire n'est encore compétitive avec les centrales les plus modernes du type classique. Toutefois, on peut s'attendre à ce que des installations nucléaires actuellement en construction deviennent compétitives. De toute façon, l'énergie nucléaire jouera un grand rôle dans un avenir prévisible et doit entrer dans les calculs d'une politique énergétique européenne à long terme.*

### Le gaz

*Le gaz d'origine traditionnelle (charbon) est désavantagé en raison du caractère rigide de son prix qui dépend directement de celui du charbon et de ses sous-produits.*

*Le gaz naturel a incontestablement amélioré les perspectives qui s'offrent à l'industrie gazière, mais il ne faut pas s'attendre à ce que le gaz naturel — en dépit des découvertes récentes aux Pays-Bas — puisse représenter d'ici 1975 plus qu'un pourcentage relativement faible (peut-être 10 à 15%) de la consommation totale d'énergie en Europe. Les réserves européennes doivent s'épuiser rapidement et l'importation du gaz naturel p.ex. du Sahara ne semble pas particulièrement intéressant pour l'Europe.*

## Relations économiques européennes

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe doit inviter les gouvernements des pays membres qui participent à la négociation concernant l'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E. à faire tous leurs efforts pour aboutir à un accord rapide. Tel est l'objet du projet de recommandation présenté par la Commission Consultative, pendant la session de septembre, par M. H. Vos (trav. néerlandais).

La recommandation est accompagnée d'un mémoire explicatif qui fait le point et dont la conclusion se résume ainsi:

Actuellement, presque tous les pays d'Europe Occidentale ont fait des démarches pour se lier plus ou moins étroitement au Marché Commun.

Si les négociations-pilotes entre les Six et le Royaume-Uni n'aboutissent pas, les Communautés resteront limitées aux Six. L'unité économique de l'Europe sera compromise pour longtemps et le « partnership », préconisé par

le Président Kennedy, sera plus difficile à réaliser.

Les lignes générales d'un accord sont cependant clairement dessinées et les questions à régler ne devraient pas constituer un obstacle infranchissable. Le Royaume-Uni a déjà consenti aux deux conditions essentielles au maintien d'une véritable Communauté après son adhésion:

1) En acceptant l'ensemble des dispositions du Traité de Rome,

2) En acceptant de traiter les principaux pays du Commonwealth comme des pays tiers auxquels s'appliquent le tarif extérieur commun et la politique commerciale commune.

Ce sont les deux points essentiels que les Six étaient en droit d'attendre. Tout le reste est une question d'adaptation, de régime transitoire, d'arrangements destinés à ne pas porter préjudice à des pays amis et à des partenaires. Il n'y a pas de raison de les traiter comme des problèmes de principe.

## Le comité des ministres décide de nouvelles activités

Le Comité, acceptant l'invitation du Gouvernement italien, a fixé la tenue de la Deuxième Conférence Européenne des Ministres de la Justice à Rome, du 5 au 7 octobre 1962.

La Conférence a examiné notamment des questions pénales et pénitentiaires, des problèmes de droit civil et international et notamment le fonctionnement de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, enfin l'action future du Conseil de l'Europe dans le domaine de la criminologie et du droit.

De nombreux points relatifs à l'action du Conseil de l'Europe dans le domaine culturel ont été examinés. Sur proposition du Conseil de Coopération Culturelle, il a été notamment décidé de placer le Centre culturel de Delphes sous les auspices du Conseil de l'Europe et de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la subvention du

Fonds culturel à ce nouveau Centre. Il a été également décidé qu'en 1963 la dotation du Fonds culturel du Conseil de l'Europe serait augmentée de 300.00 NF.

Se penchant sur les problèmes sociaux, le Comité des Ministres a décidé d'appuyer auprès des gouvernements membres la ratification de plusieurs Conventions internationales du Travail qu'il y aurait avantage à voir appliquer par tous les Etats européens.

Il a décidé le lancement d'un programme de bourses d'études pour le personnel des services sociaux.

Un accord européen relatif à l'utilisation d'un carnet international de bons de réparation d'appareils de prothèse et d'orthopédie a été mis au point. Il sera ouvert à la signature lors de la prochaine réunion du Comité au niveau ministériel, c'est-à-dire en décembre prochain.

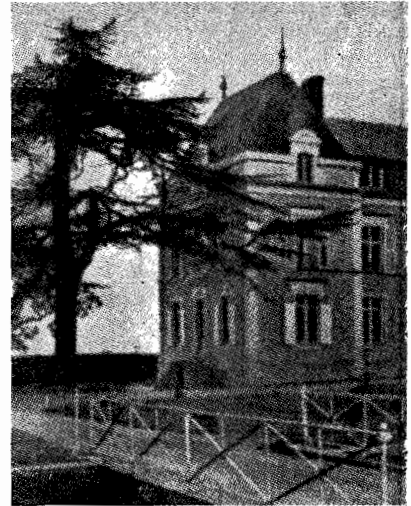
# L'« OPUS CENACULI » OU LA I

Je parcourais cet été les routes de cette province d'Anjou qui, plus qu'aucune autre donne à tout européen, quel que soit son pays natal, l'impression de se trouver chez lui... Non point tant parce qu'à chaque tournant de la route on découvre un vieux château historique ou le clocher d'une église, gardien fidèle des maisonnettes groupées alentour; mais surtout parce que son ciel, ses paysages, ses habitants répondent au climat idéal de notre continent: point d'excès, une douceur sans fadeur, de larges horizons poétisés par la lumière et, à perte de vue, des champs fertiles. Ici l'exaltation est inconcevable mais l'intelligence y gagne en équilibre, la sensibilité en finesse, le sentiment en fidélité, le caractère en ténacité... Il y a, d'ailleurs, dans notre vieille Europe, bien d'autres contrées qui résument le meilleur de notre civilisation et il serait bon que chaque européen pût y séjourner pour mieux prendre conscience de ce qu'il est: mais ceci est un autre problème...

Ces réflexions et bien d'autres que je faisais tout en roulant sur les longues routes bordées de hauts peupliers m'avaient distraite à tel point que le soir tomba sans que je m'en sois rendu compte. La fatigue et la faim se firent soudain sentir au moment où je traversais un petit village paisible et désert: point d'auberge en vue, et les braves cultivateurs angevins semblaient avoir tous regagné leur logis dont les fenêtres étaient déjà closes pour la nuit. Je vis en passant un écrioteau qui m'apprit que ce village était Saint Barthélémy et qu'il ne se trouvait qu'à cinq kilomètres d'Angers, mais je n'avais guère envie d'aller jusque

là; tout était si reposant ici, si verdoyant... Je ralentis et vis à ma gauche une grille grande ouverte devant une longue allée bordée d'arbres; près de la grille une statue de Jésus, sur un piédestal, et une plaque: Le Cénacle. J'arrêtai la voiture, perplexé. Le Cénacle? Voilà qui répondait peut-être à mon attente, et cette grille largement ouverte était une invitation... « Entrons, pensais-je, nous verrons bien... ».

Je pénétrais dans l'allée que l'ombre envahissait déjà; et comme j'avançais, au ralenti, je vis se dessiner au fond la silhouette caractéristique d'un de ces charmants petits châteaux que les gens riches du début de ce siècle se faisaient construire, dans le centre de la France, pour aller y passer leurs vacances quand la mer et la montagne n'étaient pas encore à la mode; alors on ne parlait pas de ski nautique ou de ski de neige, de canot à moteur ou de pêche sous-marine... Nos tranquilles parents jouaient dans leurs parcs au croquet ou à la raquette et, le soir venu, ils allaient visiter leurs fermes et leur potagers jusqu'au moment où la cloche du dîner ramenait la famille dans la grande salle à manger aux bahuts luisants... Désormais convaincue de m'être introduite dans une propriété privée, je décidais d'aller jusqu'au bout de l'allée pour m'excuser tout au moins de mon intrusion si je voyais quelqu'un. Et, comme j'arrivais devant la coquette demeure dont la blanche façade de pierres de taille luisait dans la pénombre violette du soir, je vis une ombre sur le perron. Un prêtre? Je descendis de voiture, l'ecclésiastique vint à ma rencontre. « Excusez-moi, dis-je, je suis entrée, voyant la grille ouverte



Le « Cénacle » de St B

et... » — « Et vous avez très bien fait me dit mon interlocuteur. Nous serons heureux de vous accueillir ici. Vous êtes au Cénacle... ».

Et, voyant que je ne comprenais pas, il enchaîna

— « Le "Cénacle" accueille volontiers les âmes de bonne volonté.

Et voici comment, partie pour un vagabondage profane, je finis par séjourner paisiblement dans la belle propriété angevine en partageant mon temps entre la lecture des livres intéressants dont la bibliothèque était bien fournie, quelques méditations salutaires dans la petite chapelle et des promenades dans le parc en compagnie des autres hôtes: quelques prêtres dont des missionnaires qui nous parlaient de leurs voyages, de leurs expériences, des indigènes, de la faune et de la flore des pays exotiques, quelques personnes âgées et quel-

VIRE DE PIE XII

# FRATERNITÉ ÉVANGÉLIQUE



St. Barthélémy d'Anjou

ques jeunes gens enfin prêts à se comprendre et à s'entendre dans le climat de sérénité spirituelle qui nous entourait.

Au bout de peu de jours j'en vins à regretter que des maisons telles que le "Cénacle" ne soient pas plus nombreuses en Europe et dans le monde. Cette institution si moderne de conception relève de l'oeuvre "Opus Cenaculi" qui possède — pour le moment, car l'on espère qu'elle se développera — cinq maisons italiennes à Rome, Frascati, Rocca Priora, une maison canadienne et cinq maisons françaises, à Paris, Angers (St. Barthélémy), Lourdes, Lisieux et Amélie-les-Bains.

## Les Instituts séculiers

Les maisons de l'« Opus Cenaculi » sont des « Instituts séculiers ». Qu'est ce que l'« Opus Ce-

naculi »? Qu'est-ce qu'un « Institut séculier »? Pour répondre je citerai quelques extraits de la brochure publiée par l'« Institut français du Cénacle »: par la Constitution apostolique « Provida Mater Ecclesia », le 2 février 1947, l'Eglise reconnaissait officiellement l'existence des Instituts séculiers comme « état de perfection ». Il y avait jusqu'alors dans l'Eglise deux états de perfection reconnus: les Religions — ordres et congrégations religieuses — et les Sociétés de vie commune. *Les Instituts séculiers constituent désormais le troisième état de perfection.*

Or, parce que l'appel à la perfection s'adresse à tous les Chrétiens, tous, sans exception, doivent se rapprocher de la « voie des conseils évangéliques » c'est-à-dire avoir l'esprit des conseils qui en suppose d'une certaine manière la pratique concrète. Tel est l'essentiel de la vie religieuse qui se retrouve au même titre dans les trois états de perfection. Mais, tandis que les deux premiers (Ordres et Congrégations, Sociétés de vie commune) coupent nettement leurs membres de la vie du monde en leur imposant à la fois une clôture, la vie commune et, le plus souvent du moins, un costume assez particulier, *les Instituts séculiers ne laissent subsister aucune frontière entre leurs membres et l'ensemble des fidèles, sans altérer toutefois la substance de l'état de perfection.*

Mais il y a plus: tous les Chrétiens ont, de par la nature même de la vie chrétienne, la vocation de l'apostolat. Le Chrétien sait ou doit savoir qu'il ne se sauve pas seul, mais qu'il se sauve en sauvant le monde.

Tout Chrétien est par définition un apôtre. Concevoir un Ins-

titut séculier de vie canoniquement contemplative serait donc une contradiction dans les termes. D'autre part la vie intérieure pourrait avoir à souffrir des conditions d'une action apostolique en plein siècle. On court le risque de se laisser prendre par la séduction des richesses, les divertissements, les prestiges de la technique, la tentation du progrès pour lui-même sans référence à Dieu. *La mission des Instituts séculiers est donc précisément d'aider l'apôtre chrétien à dominer son milieu sans se couper de lui, en proposant à ses contemporains le primat des valeurs éternelles dont il a fait lui-même la règle absolue de sa vie.*

Chargé par le Souverain Pontife, Pie XII, de la direction de l'oeuvre nouvelle de l'« Opus Cenaculi », Son Eminence le cardinal Tisserant l'érigea d'abord en Union Pieuse par décret du 4 août 1952. Après un an d'existence et d'expérience comme telle, l'Union Pieuse devint Institut séculier par décret du cardinal Tisserant du 25 octobre 1953, selon autorisation de la Sacrée Congrégation des Religieux et décret du 9 octobre 1953 signé du cardinal Valerio Valeri. L'« Opus Cenaculi » ouvrit alors plusieurs maisons communes où doivent résider les supérieurs et où les membres de l'Institut peuvent demeurer ou venir, soit en vue de leur formation, soit pour des retraites ou des sessions. Toutefois la vie en commun n'est nullement obligatoire, pas même pour les membres au sens strict. Chacun des membres est rattaché à l'Institut par un lien stable. Ce lien est perpétuel pour les membres au sens strict. Il peut être perpétuel ou temporaire pour les membres au sens large. Le lien est mutuel, l'Institut, personne

morale, prend des engagements à l'égard des membres et ceux-ci à l'égard de l'Institut.

Ses différentes catégories de membres — membres au sens strict ou au sens large — clercs ou laïques, célibataires ou gens mariés, permettent à l'« Opus Cenaculi » de rester ouvert à toutes les âmes de bonne volonté sans rien sacrifier des exigences essentielles d'un état de perfection et sans nuire par conséquent à sa vigueur interne. Pour la même raison l'Oeuvre peut répondre aux besoins les plus variés de l'apostolat. Et voici quels sont les bénéfices spirituels de la vie en commun dans un Institut séculier: par son incorporation à un Institut de perfection dont le but est essentiellement apostolique, le prêtre se met dans les conditions les meilleures pour la pleine réalisation de son sacerdoce. Car le prêtre reste un homme; et l'homme est un être sociable dont le milieu naturel est la famille. La famille, si le mot est pris au sens large, n'est-elle pas le milieu le plus favorable à l'éclosion de la sainteté? Dans l'« Opus Cenaculi » la prêtre bénéficie d'une atmosphère familière des plus propices à son épanouissement. Il n'y est plus seul d'ailleurs dans son renoncement.

Et les membres laïques servent de lien entre le monde et lui. De leur côté les membres laïques permettent l'implantation de l'« Opus Cenaculi » dans le monde. En assumant toutes les valeurs terrestres puisqu'ils ne renoncent pas au mariage, en pénétrant par leurs engagements professionnels, politiques et humains toutes les sphères de la vie sociale ils étendent à l'infini le rayonnement de l'Institut.

\* \* \*

Ce qui précède montre clairement que si l'Institution que le hasard venait de me faire connaître révélait un esprit nouveau, celui-ci ne s'en rattachait pas moins à la grande tradition évangélique. Avec un peu d'imagination j'aurais pu me croire revenue, pendant ce trop bref séjour, aux temps des premières communautés chrétiennes

quand ceux qu'avait touchés la parole du Christ cherchaient ensemble, dans leurs réunions ferventes, la voie de la vérité, et avaient pour plus grand souci de gagner à la foi nouvelle leurs proches et leurs amis. Puis était venue la longue époque médiévale des ermites qui, persécutés ou écoeurés par la corruption des mœurs, s'étaient réfugiés dans la solitude pour y pratiquer la sainteté, et bientôt ce fut le monachisme: mais la foule des fidèles restait en butte aux iniquités du monde et n'avait plus pour la guider que l'enseignement de ses prêtres: une nouvelle formule s'offre désormais aux Chrétiens qui peuvent participer activement à l'action religieuse en restant en contact é-

troit et journalier avec le clergé. Et quand, le soir où je dus quitter le Cénacle, je me trouvais pour la dernière fois debout près de la table servie qui nous réunissait tous pour le repas, tandis que le Supérieur récitait le « Benedicite », je pensai avec émotion qu'il serait bon que les Chrétiens de tous les Pays se réunissent de temps à autre, par petits groupes, dans des maisons telles que celle-ci, où la vie continue, mais engagée: un engagement que nous cherchons tous et qui est le meilleur que nous puissions trouver puisque là, dans la communauté de l'idéal, rien ne peut plus nous séparer quels que soient la race, le pays ou la condition sociale auxquels nous appartenons. A. G.

## “La Révolution”

*Nous venons de recevoir un essai sur les révolutions écrit par M. Enver Esenkova, professeur à l'Université d'Istanbul, spécialisé dans l'étude de la langue et de la littérature française et l'un des représentants les plus intéressants des milieux intellectuels de la Turquie post-révolutionnaire.*

*M. Esenkova nous est connu par les nombreux ouvrages littéraires ou scientifiques qu'il a déjà publiés et qui démontrent un vif esprit d'analyse, une particulière finesse d'observation, à quoi il faut ajouter le goût et le contact permanent de la culture occidentale.*

*Dans son dernier essai le professeur Esenkova fait une étude de science politique sur la révolution, envisagée sous ses aspects sociaux, politiques et psychologiques, en prenant pour vivant exemple les trois grandes révolutions: américaine, française et russo-communiste.*

*Les idées y jouent un rôle prépondérant: ce sont elles qui allument les foyers d'incendie. Les protagonistes des révolutions deviennent à leur tour des instruments. Indomptables, les révolutions, une fois déclenchées, ne s'arrêtent que quand elles trouvent leur « homme ».*

*Même quand elles sont le plus cruelles et le plus sanglantes, il serait par trop pessimiste de les qualifier toujours de calamités. Elles répondent aux droits naturels de l'homme: la justice et la liberté. Dans ce sens nous trouvons utile de signaler un passage éloquent de la Constitution des Etats-Unis qui dit: « Lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations tendant invariablement au même but, marque le dessein de soumettre les hommes au despotisme absolu, il est de leur droit de rejeter un tel gouvernement ».*

*C'est la justification éclatante du droit d'opposition à l'oppression, du droit de renverser l'ancien ordre, du droit de faire la révolution. Si ce fut là l'origine de la Révolution Française, ce sera — tôt ou tard — l'avenir de la Révolution communiste. Une révolution chasse l'autre.*

J. N. M.

A propos du MEC :

# L'Association des trois neutres : Autriche, Suède et Suisse . . .

**La demande d'association  
des trois neutres**

Par leur *déclaration du 31 juillet 1961*, les sept Etats membres de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE) ont exprimé leur intention commune d'établir avec la Communauté Economique Européenne (C.E.E.), des liens leur permettant d'aller au-delà de ceux exceptés par eux dans le cadre de l'AELE.

Dans ce but, les Etats membres de l'AELE, reconnaissant les différences d'ordre politique et économique qui existent entre leurs situations respectives, ont décidé d'entamer avec la CEE des *négociations séparées*, tout en confirmant leur *solidarité* dans ce sens qu'ils ne signeraient des engagements définitifs, vis-à-vis de la CEE, qu'au moment où tous les membres de l'AELE seraient arrivés avec la CEE à des arrangements tenant dûment compte de leurs situations particulières respectives.

C'est ainsi que la CEE, après l'ouverture de négociations avec la Grande-Bretagne sur sa proposition de se joindre à la Communauté en vertu de l'article 237 du Traité de Rome et après réception d'une proposition analogue du Danemark, a été saisie, en date du 15 décembre 1961, de *demandes d'associations* de la part de l'Autriche, de la Suède et de la Suisse, soit de ceux des Etats membres de l'AELE qui ne font pas partie de l'OTAN et qui sont axés sur une politique de neutralité. Il s'agit de démarches simultanées, similaires et concertées, invoquant l'article 238 du Traité. La CEE et ce groupe des Neutres, qui comprend pourtant près de 20 millions d'Européens, sont ainsi mis en présence l'un de l'autre dans une

... a été envisagée sous tous ses aspects dans un rapport du prof. Hans Bachmann, membre du comité suisse de la Ligue Européenne de Coopération Economique, écrit et publié à la demande du Conseil central de la Ligue et dont nous reproduisons ici, pour nos lecteurs, quelques extraits.

phase nouvelle du processus d'intégration de l'Europe occidentale, phase qui offre ses aspects et difficultés propres.

Retenons qu'au printemps 1962, des deux membres restants de l'AELE, la *Norvège* a également proposé d'ouvrir des négociations sur son adhésion à la CEE, alors que le Portugal, dont les intérêts économiques le placent plutôt du côté des pays européens sous-développés, hésite encore à faire son choix. L'Irlande, non-membre de l'AELE, a été la première à demander son adhésion à la CEE.

**Le point de vue «ex tunc»**

**Les éléments du problème**

Il est de toute probabilité que les pourparlers entre les représentants de la CEE et les délégations des Trois Neutres seront poursuivis d'une manière systématique seulement lorsque les obstacles majeures à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE auront été éliminés et que les négociations entre ces deux parties seront près d'aboutir.

**Les Trois Neutres**

Du côté des Trois Neutres, il faut bien comprendre que si les partenaires avec lesquels ils auront à négocier sur l'association à la Communauté seront les six Etats fondateurs de la CEE ainsi que la Commission européenne, il s'agira, dans le fond, de s'associer non pas à la CEE actuelle des Six, mais à une Communauté économique européenne élargie englobant notamment la Grande-Bretagne. En outre, l'entente entre celle-ci et la CEE une fois réalisée, l'adhésion du Danemark, de la Norvège et de l'Irlande, ainsi que l'association — en plus de celle de la Grèce — de la Turquie, du Portugal et de l'Espagne deviendront politiquement presque inévitables. A quoi s'ajoute pour chacun des Trois Neutres la possibilité que son isolement économique soit encore accentué par l'association éventuelle à la CEE des deux autres partenaires.

**La Communauté Economique Européenne**

Quand on s'apprête à étudier le problème de l'association des Trois Neutres du point de vue de la CEE, la difficulté et la nécessité de se détacher de l'immédiat et de se placer dans la *situation «ex tunc»* soit donc dans les circonstances futures dans lesquelles une association des dits Etats pourra seule se réaliser, ne sont guère moins grandes.

En réalité, quand il y aura des négociations sérieuses sur une association des Trois Neutres avec la CEE, les pourparlers de

fond des Six avec la Grande-Bretagne auront abouti au moins à une entente de principe sur l'extension de la CEE au Royaume-Uni et peut-être à d'autres Etats européens. Dans leurs négociations avec les Neutres, les Six devront nécessairement tenir compte des points de vue des membres prospectifs.

### Les prémices concernant les

#### Trois Neutres

Les démarches simultanées et concertées des gouvernements d'Autriche, de Suède et de Suisse du 15 décembre 1961 en vue d'une association de ces Etats avec la CEE soulèvent, à leur égard, deux questions: Pourquoi, en cherchant une liaison, ces pays envisagent-ils une association et non pas une adhésion de plein droit?

#### a) Pourquoi une liaison?

La réponse à la première de nos questions a déjà été donnée au chapitre précédent. Les économies nationales autrichienne, suédoise et suisse sont parmi les plus évoluées de toutes celles qui constitueront le futur marché commun européen. Leurs échanges avec les membres de ce marché commun sont considérables et dépassent même, compte tenu du nombre d'habitants, les échanges moyens entre plusieurs des pays membres présents et futurs. Il s'en suit que, sur le plan purement économique, l'intégration dans ce marché commun de chacune de ces économies devrait avoir, tant pour elle-même que pour l'ensemble du marché commun, à peu près les mêmes effets relatifs que ceux auxquels s'attend chacun des pays membres actuels et futurs comme conséquence de sa propre adhésion. Economiquement parlant les trois pays sont donc poussés vers le marché commun futur, par des intérêts identiques à ceux qui y poussent ces adhérents présents et futurs. Les premiers ont

la même raison que les derniers de s'attendre à ce que leur union produise des résultats matériels substantiels.

D'autre part, il n'est pas non plus nécessaire d'insister sur le fait que si la participation au marché commun futur promet de nouveaux progrès économiques, l'abstention aura des répercussions négatives certaines, répercussions dont l'intensité dépendra pour l'une ou l'autre des droits de douane qui y seront appliqués en définitive envers le monde extérieur.

#### Pourquoi l'association au lieu de l'adhésion?

La deuxième question est d'autant plus pertinente: Pourquoi une association et non pas l'adhésion? Elle nous mène au centre de notre étude.

#### La neutralité

Les gouvernements des Trois Neutres prétendent qu'une adhésion au Traité de Rome serait incompatible avec leur politique de neutralité. Analysons leur motion de neutralité, avant d'examiner la dite incompatibilité.

La neutralité de l'Autriche, la plus récente des trois, résulte des événements qui ont, après la seconde guerre mondiale, abouti au rétablissement de son indépendance; elle a trouvé sa sanction juridique dans la Loi constitutionnelle du 26 octobre 1955. L'Autriche est ainsi tenue d'observer dans ses relations internationales une politique de stricte neutralité permanente. Cette neutralité autrichienne a été reconnue par la plupart des Etats du monde.

La neutralité suédoise exprime la volonté de se tenir à l'abri des litiges internationaux. Dans le contexte géo-politique du pays, la neutralité s'est avérée, depuis

1814, un instrument opportun et efficace pour sauvegarder la paix extérieure du pays. Depuis 1945, vu la situation particulière de la Finlande, elle constitue un élément primordial du maintien du *statu quo vers l'Est*.

Pour la Suisse, la politique de non-immixtion dans les querelles d'autres Etats est un instrument politique bien éprouvé au service du maintien de l'indépendance politique. Appliquée depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, elle constitue pour cette Confédération de 22 cantons de langues et cultures différentes la condition de l'unité nationale. Enfin, dans la pensée et le sentiment du peuple et du gouvernement suisse, la politique de non-immixtion est devenue, au cours des siècles, une expression de condamnation de la force physique dans les relations entre les nations; à leurs yeux la résistance armée à une agression éventuelle de leur territoire a pris le caractère d'une opposition à un crime. L'idée de la Croix Rouge est imprégnée de cette condamnation de la force tout autant que du sentiment de solidarité internationale.

Ce qui est commun à la neutralité des trois pays, c'est qu'un tel principe de politique étrangère, de par sa nature, ne devient effectif qu'en face d'un litige militaire ouvert entre des puissances tierces, mais qu'il oblige l'Etat, même en temps de paix, à éviter toute ligne de conduite dont pourrait résulter, en temps de crise, en engagement de droit ou de fait vis-à-vis d'une puissance étrangère ou d'un groupement de puissances. Enfin la politique de neutralité a certaines implications économiques inévitables. Rappelons que la Suisse, dans les années 1914-18, et surtout en 1943 et 1944, quand elle était complètement entourée par l'Allemagne, n'aurait pas su conserver son intégrité politique, si elle n'avait pas été en mesure de vivre largement par ses propres moyens. Cet argument continue à garder son importance

pour les Trois Neutres, du fait qu'ils ne sont pas englobés dans la planification du ravitaillement de l'OTAN.

La politique de non-immixtion des Trois Neutres ainsi décrite est-elle ou non incompatible avec une adhésion à la CEE?

En ce qui concerne le *texte du Traité de Rome* ainsi que la Communauté telle qu'elle a évolué jusqu'à la fin de l'année 1961, on n'y trouve, en dehors du préambule, sans aucun doute rien qui implique, au-delà de la suppression des droits de douane et de l'alignement des politiques économiques, l'idée d'une union politique. Aussi d'un point de vue strictement formel, serait-il plutôt difficile de défendre l'incompatibilité invoquée par le groupe des Neutres.

En réalité, il s'agit d'une question des plus controversées, et cela dès les débuts de la CEE.

Sans doute certains Etats membres s'opposent-ils d'une façon catégorique et jusqu'à maintenant assez efficace à toute évolution politique de la CEE. Cependant, il n'est pas douteux non plus que les instigateurs du Traité de Rome ont voulu et cru jeter les bases d'une union politique des Etats-Unis d'Europe. L'espoir que la CEE finisse par aboutir à une union politique a fortement aidé à la conclusion du Traité de Rome. Les déclarations faites dans ce sens sont nombreuses, et parmi elles notamment les rapports gouvernementaux aux parlements nationaux appelés à ratifier le Traité de Rome. L'organe exécutif de la CEE, la Commission européenne, n'a jamais caché ses intentions positives et nettes à cet égard. La proposition d'unification des trois Communautés, venant de certains Etats membres, va dans cette direction. Enfin, l'expérience historique ne fait que souligner la portée et le contenu politique potentiel d'une coopération et d'une coordination économiques poussés jusqu'au degré d'union économique et confirme la thèse européenne. Les Trois Neutres ne peuvent qu'en tenir compte.

## Un Atlas social et économique pour l'Europe

*Un Atlas volumineux, le fruit du travail de plusieurs années d'efforts d'une équipe, sous la direction du Professeur Neundörfer de l'Université de Francfort, en République Fédérale d'Allemagne, se propose de donner une réponse aux multiples questions concernant le développement social et économique de l'Europe au milieu du vingtième siècle.*

*Face à l'intégration croissante de l'Europe libre, le besoin se fit sentir de confronter, à des échelons divers, les structures sociales et sociologiques de ces quelque 300 millions d'Européens qui devaient être les premiers bénéficiaires de cette intégration.*

*Sur l'initiative du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, un Groupe d'Etudes avait été chargé, dès 1956, d'étudier les mesures propres à harmoniser le niveau de vie de tous les hommes en Europe et, tout particulièrement celui des régions moins développées.*

*Le Groupe d'Etudes se voyait vite contraint d'établir tout d'abord un tableau d'ensemble des structures socio-économiques des régions européennes, tant pour permettre une délimitation des régions moins développées que pour déterminer les raisons, pour lesquelles le niveau de vie de certaines régions en Europe était nettement plus bas que celui de certaines autres.*

*Sous le patronage du Conseil de l'Europe et avec l'aide du Gouvernement de la République Fédérale et de la « Deutsche Forschungsgemeinschaft », l'Institut sociographique de l'Université de Francfort, sous la direction du Professeur Neundörfer, a maintenant jeté les bases d'un tel ouvrage. Un « Atlas social et économique des Régions de l'Europe » vient de sortir de presse (une première tranche).*

*L'économie de cet Atlas est ainsi conçue: Dans une première série de cartes (27 planches) les données sociales et économiques de base sont fournies pour l'ensemble de l'Europe Occidentale (base de subsistance, de l'agriculture, des cultures, le volume des exploitations, de l'industrie, la localisation des emplois, les mouvements démographiques).*

*Une deuxième série (30 planches environ) donne les renseignements sur la fourniture des biens essentiels (eau, énergie, transports, communications, logement, etc.) et des services essentiels (école, paroisse, hygiène et santé publique).*

*Pour tenir compte des changements intervenus depuis 1950, des planches pour une troisième série (40 environ) seront livrées aux souscripteurs dans les années à venir avec des informations sur les changements dans les secteurs importants (agriculture, décentralisation de l'industrie, changements démographiques, effets des grandes entreprises énergétiques).*

*Une classification uniforme par « régions » (zone habitée par 500.000 habitants) doit permettre la lecture facile et la comparaison horizontale entre les régions. Deux répertoires et une carte générale complètent cet ouvrage qui sera un guide précieux pour les sociologues et les planificateurs, les économistes, les hommes politiques et les éducateurs. L'on parle déjà, à propos de cet Atlas d'une carte d'Etat-Major qui fournirait tous les renseignements sur les diverses forces entrant en jeu dans un système social donné. Nul doute que tous ceux qui travaillent à la construction de l'Europe en tireront le plus grand profit et il est significatif que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, après avoir entendu M. Neundörfer, vient de décider d'attirer l'attention des gouvernements sur cette publication.*

Pour tous renseignements s'adresse au « Soziographisches Institut » Frankfurt a.M., Schaumainkai 35.

## TRAVAUX DE LA FAO ET DE L'OMS

## Le "Codex Alimentarius"

Une Conférence chargée de préparer la création d'une Commission sur les normes alimentaires internationales s'est tenue à Genève du 1er au 5 octobre. Elle a été convoquée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et l'Organisation mondiale de la santé. Tous les Etats membres des deux Organisations ont été invités.

La Conférence doit essentiellement formuler les principes généraux dont s'inspirera une commission internationale dite « du Codex Alimentarius » et examiner comment cette commission, dont la Conférence de la FAO a autorisé la création lors de sa onzième session, pourra dépendre à la fois de la FAO et de l'OMS.

La Commission sera financée par un fonds de dépôt de la FAO auquel tous les Etats Membres des deux institutions spécialisées peuvent contribuer ainsi que les organismes privés et les organisations non gouvernementales, à condition toutefois que ces derniers obtiennent l'approbation du gouvernement intéressé. Jusqu'à présent, 36.000 dollars ont été versés à ce fonds.

La Commission, dit-on à la FAO, aura pour tâche principale la préparation d'un Codex Alimentarius qui sera une compilation internationale des normes alimentaires (y compris la compilation des aliments, les méthodes d'analyse, etc.) effectuée en collaboration avec les organisations internationales et nationales intéressées. Elle devra s'efforcer également de favoriser le commerce international des den-

rées alimentaires ainsi que les travaux sur les normes alimentaires effectués dans les pays en voie de développement, protéger la santé des consommateurs, notamment dans la question des additifs qui entrent dans les aliments préparés, et vérifier les pratiques en usage dans le commerce des aliments.

La commission s'efforcera enfin d'éviter les chevauchements et doubles emplois des travaux en matière de normes alimentaires et devra formuler des recommandations concernant l'ordre des travaux à confier à des groupes d'experts ou aux différentes

organisations techniques — comme par exemple l'Organisation internationale pour la normalisation — et autres organisations travaillant dans ce domaine. La commission examinera les projets de normes élaborés par ces organismes, puis les soumettra à l'approbation des gouvernements. Elle seront enfin publiées dans le « Codex Alimentarius ».

Des dispositions spéciales ont été prévues pour la poursuite des travaux sur les normes alimentaires régionales, particulièrement en Europe, et pour faciliter la coopération avec les autres pays intéressés.

### Pour une éducation alimentaire

Dans une large mesure, c'est l'ignorance qui provoque la malnutrition, constate une étude que vient de publier l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Cette étude, intitulée « Nutrition : Formation professionnelle et éducation du public » (Campagne contre la faim, Etude de base No 6) souligne qu'il est inexact, comme on le croit trop souvent, que la malnutrition ne se rencontre que dans les régions pauvres. En fait, on constate que presque tous les groupes humains refusent certains aliments d'une haute valeur nutritive pour différents motifs, que ce soit des croyances religieuses ou de simples habitudes. On observe ainsi les effets de la malnutrition dans certaines sociétés suffisamment aisées pourtant pour suivre un régime alimentaire sain. Même si l'on résolvait tous les problèmes que pose le pouvoir d'achat du consommateur, des millions d'hommes souffriraient encore de malnutrition en raison de leur ignorance du rapport qui existe entre l'alimentation et la santé.

La lutte contre la faim ne sera gagnée que lorsque les hommes connaîtront les aliments qui sont nécessaires à leur santé. Le problème est donc surtout celui de l'éducation.

#### Recommandations

L'étude recommande en conséquence la formation professionnelle de spécialistes en nutrition car, souligne-t-elle, de nombreux pays en voie de développement sont incapables de résoudre eux-mêmes leurs problèmes de la malnutrition et de la faim, car ils manquent de personnel qualifié. L'étude suggère également d'augmenter le nombre des bourses de perfectionnement pour le personnel qualifié et de prévoir la création de chaires de nutrition humaine dans les universités, et de cours dans tous les centres de formation professionnelle d'agriculteurs, maîtres d'école, techniciens de l'alimentation, assistants sociaux, etc.

L'EUROPE SAUVEGARDE SON PATRIMOINE CULTUREL

**Exposition**  
**«Italia Nostra»**  
**défend Venise**

L'exposition montre à travers une série d'anciennes gravures et une énorme planimétrie en relief les étapes d'expansion de la ville de Venise au cours des siècles et les problèmes tout particuliers qu'elle doit résoudre pour continuer à être une ville moderne tout en préservant la nature particulière de son architecture. Elle a été organisée par l'Association « Italia Nostra ». Le but de cette Association est de protéger le patrimoine artistique et naturel de la péninsule italienne et elle compte parmi ses membres les personnalités les plus marquantes du monde de la culture et de l'art.

La section vénitienne de « Italia Nostra » a eu le mérite de susciter une prise de position très nette de l'opinion italienne et mondiale contre un plan d'aménagement qui tendait à créer à Venise un centre d'affaires très moderne et à construire des voies terrestres. Cela aurait eu comme conséquence de porter le trafic automobile tout près de la partie ancienne de la ville en dénaturant ainsi son caractère unique.

Venise doit certes continuer à assurer son essor économique, mais elle doit surtout préserver les trésors d'art que son passé prestigieux lui a légués. Ce passé n'appartient pas seulement à l'Italie mais au monde entier et le monde entier a le devoir de s'en préoccuper.

En montrant cette exposition à l'étranger (elle a été déjà présentée à Paris en juin dernier et, après Strasbourg elle ira à Londres et dans d'autres villes d'Europe) « Italia Nostra » se propose de stimuler dans le monde entier une compréhension plus profonde des problèmes très complexes de Venise et de favoriser une meilleure connaissance

**Une recommandation**  
**du Conseil d'Europe**

*Vu les termes de la Convention culturelle, selon lesquels « chaque Partie Contractante prendra les mesures propres à sauvegarder son apport au patrimoine culturel commun de l'Europe » et « considérera les objets présentant une valeur culturelle européenne, qui se trouvent placés sous son contrôle comme faisant partie intégrante du patrimoine culturel commun de l'Europe ».*

*Vu l'enseignement donné par l'exposition « Italia Nostra difende Venezia » mantrée durant la deuxième partie de la 14ème Session au siège du Conseil de l'Europe, sur l'initiative de la commission culturelle et scientifique.*

*Vu l'inscription au rôle de l'Assemblée de la question de la sauvegarde des centres monumentaux d'un intérêt européen reconnu, renvoyé à la commission culturelle et scientifique en janvier 1962.*

*Considérant que Venise est un des hauts lieux de la culture européenne et que sa sauvegarde suscite la solidarité de l'Europe tout entière*

**DECIDE**

1) de féliciter l'Association « Italia Nostra » pour son action généreuse à sauvegarder l'intégrité de Venise et de l'encourager vivement à persévérer dans cette lutte en exprimant la conviction qu'elle trouvera auprès des autorités italiennes compétentes tous les appuis nécessaires;

2) de charger sa commission culturelle:

(i) de poursuivre son étude sur les possibilités d'établir, dans le cadre du Conseil de l'Europe, un système de coopération européenne pour la protection des centres monumentaux culturels et historiques et de lui soumettre les plus tôt possible des propositions à cet égard

(ii) d'examiner les possibilités d'apporter à Italia Nostra, de la part du Conseil de l'Europe, une assistance dans son effort de préserver Venise.

des valeurs artistiques et pratiques qui ont inspiré nos ancêtres. En outre, l'action incessante de la section vénitienne ne s'est pas limitée à intéresser l'opinion publique mais s'est pré-occupée de proposer des solutions de rechange. Ces solutions sont aujourd'hui incorporées dans un nouveau plan d'aménagement qui respecte l'intégrité de la ville historique. « Italia Nostra » espère aussi d'encourager dans d'autres villes historiques du monde, des initiatives du même genre.

Mais en plus, le problème de Venise n'est pas seulement de concilier les nécessités d'une vie

active et moderne tout en préservant les caractères de sa nature particulière, mais aussi de préserver des attaques du temps et des éléments ses merveilleux monuments que son architecture spéciale rend très vulnérable. L'énorme volume des frais de restauration et d'entretien dépasse les possibilités de la municipalité de Venise et l'Association espère obtenir une aide financière de la part d'organisations nationales et internationales, qui en soutenant ses efforts montreraient le souci de garder aux générations futures l'héritage artistique que dix siècles d'histoire ont légué à l'Europe et au monde.

## LA SANTÉ DES EUROPÉENS

# Organisation sanitaire

## RÉALISATIONS PRATIQUES DIVERSES

(Extrait des «ANNALES DE L'EUROPE» - Strasbourg 1962)

En plus des Accords et Conventions qui établissent de véritables normes légales, abaissant les frontières entre les divers pays européens, et en plus des études patronnées par le Conseil de l'Europe, celui-ci a réussi dans divers domaines intéressant la santé publique à mettre sur pied des réalisations pratiques de caractère assez divers.

### 1. Amélioration des contacts entre pays.

De même que cela s'est fait dans le cadre du Traité de Bruxelles et du Conseil Nordique, les seize Etats membres du Conseil de l'Europe ont établi des liaisons directes entre leurs administrations sanitaires nationales. Ces liaisons permettent l'échange d'informations d'une capitale à l'autre, et par exemple la *transmission par téléphone de renseignements épidémiologiques*. En cas de nécessité, des contacts peuvent être pris immédiatement au sein de ces réseaux, auxquels la Suisse s'est associée.

Mais ces contacts directs s'étendent à une multitude d'autres domaines: souvent les travaux du Comité d'Experts de santé publique sont préparés par des consultations directes, ce qui développe l'efficacité des Comités et Commissions et accélère leur action.

### 2. Contrôle sanitaire des voyageurs.

Les voyages entre pays d'Eu-

rope ne sont pas ralentis seulement par les passeports et les formalités douanières. Le contrôle sanitaire provoque, lui aussi, des retards importants. On sait que le Conseil de l'Europe a provoqué, dès 1956, la suppression des visas pour les nationaux de ses Etats membres se rendant sur le territoire d'autres Etats membres pour des périodes n'excédant pas trois mois. Pas l'*Accord européen sur le régime de la circulation des personnes*, il a provoqué la suppression du passeports et leur remplacement par de simples documents d'identité. Pour les formalités sanitaires, il s'est trouvé en présence du fait que les pays de l'Union de l'Europe Occidentale d'une part, et les pays nordiques d'autre part avaient convenu de considérer l'ensemble de leurs territoires respectifs comme dépourvu de frontières sur le plan sanitaire. De cette façon, le contrôle sanitaire des voyageurs n'a plus lieu, pour les quatre pays nordiques, que dans le premier pays d'escale, et il existe pour les pays de l'U.E.O. des facilités similaires. L'Irlande a adhéré à la « zone sanitaire franche » de l'U.E.O. en 1957 et la Grèce en 1962.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a accueilli favorablement une recommandation du Comité d'Experts préconisant l'adhésion à la zone fran-

che de tous les pays membres du Conseil de l'Europe: cette invitation s'adresse donc aux pays de la zone scandinave, à l'Autriche, à Chypre et à la Turquie; elle a été étendue aussi à l'Espagne, au Portugal et à la Suisse, pays non membres du Conseil. Au moment où elle aura été suivie, l'ensemble du territoire des Etats membres du Conseil de l'Europe constituera une seule zone sanitaire franche.

Quant au contrôle sanitaire des voyages internationaux, les experts gouvernementaux des Sept ont élaboré un certain nombre de recommandations proposant aux gouvernements européens intéressés et à l'O.M.S. des mesures pratiques à prendre en face de la récente introduction en Europe de plusieurs cas de varicelle; ils ont également adopté un nouveau modèle standard « Conseil de l'Europe » de la « carte jaune d'avertissement », qui, depuis plusieurs années déjà, est remise dans tous les ports et aéroports européens aux voyageurs ayant utilisé un navire ou avion infecté ou « sanitaire suspect ».

### 3. Rapatriement des corps.

Le rapatriement des corps de personnes décédées à l'étranger a longtemps posé de graves problèmes. Un accord international, qui avait été signé dès à Berlin par quelques pays européens et certains pays d'outre-mer, a sem-

blé être une base utile pour résoudre le problème. Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a recommandé aux gouvernements membres du Conseil d'appliquer, dans toute la mesure du possible, les dispositions de cet Accord.

4. *Education sanitaire.*

L'UNESCO a élaboré, sur le plan mondial, une convention destinée à faciliter les échanges de films d'éducation sanitaire. L'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe a recommandé d'attirer l'attention des gouvernements sur l'intérêt qu'il y a à ratifier la Convention de l'UNESCO. Le Comité d'Experts a appuyé le point de vue des parlementaires. Dès à présent, les délégations nationales, au sein de ce dernier Comité, ont décidé d'échanger les listes de films disponibles et de faire agréer les organismes qui les prêtent.

5. *Contrôle sanitaire des denrées alimentaires.*

Dans le domaine du contrôle sanitaire des denrées alimentaires, les activités de l'Accord Partiel ont abouti à de nombreuses recommandations adressées aux sept gouvernements intéressés et suggérant des mesures pratiques, entre autres, quant à l'utilisation des antibiotiques pour la conservation des produits alimentaires et à la coloration des fruits; elles ont également abouti à l'élaboration de deux listes internationales applicables dans les sept pays et portant sur ces deux domaines.

6. *Nouveaux médicaments; unification des pharmacopées.*

Bien avant que des circonstances tragiques n'aient mis en lumière le danger de l'emploi de nouveaux médicaments sans prescription médicale, les experts des sept pays de l'U.E.O. ont attiré l'attention de leurs gouvernements sur ce grave problème.

Les Sept ont également réalisé, grâce au travail de leurs experts, une unification partielle des pharmacopées européennes.

## Emissions de Timbres Poste pour la Campagne contre la Faim

Soixante et un pays ont décidé de participer le 21 mars prochain à une émission de timbres-poste à l'occasion de la « Semaine mondiale contre la faim », annonce l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Cette émission vise à attirer l'attention du grand public dans le monde entier sur l'urgence du problème de la faim et de la malnutrition.

Vingt-quatre administrations postales africaines, 7 américaines, 19 asiatiques et 11 européennes ainsi que l'administration postale des Nations Unies, ont en effet accepté de participer à cette émission mondiale. En outre, 26 autres pays étudient actuellement avec intérêt la possibilité de se joindre également à ce mouvement.

L'émission aura lieu pendant la « Semaine mondiale contre la faim », qui doit marquer le point culminant de la « Campagne contro la faim 1960-1965 ». Pour la première fois, le grand public pourra participer lui-même à la « Décennie des Nations Unies pour le développement », décidée en 1960 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

M. B.R. Sen, directeur général de la FAO, a souligné à cette occasion que l'émission de timbres-poste « est un geste exceptionnel que tous les gouvernements peuvent faire simultanément pour aider l'application des programmes économiques et sociaux de la famille des Nations Unies ».

## Palerme, prix de l'Europe

La ville de Palerme a été désignée comme titulaire du Prix de l'Europe pour 1962.

Cette désignation a été faite par la Commission des Pouvoirs Locaux du Conseil de l'Europe siégeant à Strasbourg.

Le Prix de l'Europe est attribué chaque année à une municipalité qui a rendu des services éminents à la cause européenne.

Il consiste en une médaille, un diplôme et un prix en espèces. La ville lauréate est, de plus, détentrice pendant un an du trophée de l'Europe.

*bulletin européen*

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN Directeur responsable : GIORGIO DEL VECCHIO  
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME  
Tél. 671.260

### A B O N N E M E N T S

Italie . . . . . Lires 2000	Etranger . . . . . Dollars 3, —
ABONNEMENT D'HONNEUR - 5000	ABONNEMENT D'HONNEUR .. 10, —
c/c postale Roma N. 1/16299	

*Edité par:*

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

# bulletin européen

**TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME**

**R O M E**

**Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN**

*ant collaboré...*

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Sénateur Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.